Ville de Genève
Conseil municipal

M-1422

Réponse du Conseil administratif du 21 novembre 2024 à la motion du 27 mars 2019 de Mmes et MM. Alia Chaker Mangeat, Eric Bertinat, Uzma Khamis Vannini, Maria Pérez, Albane Schlechten, Daniel Sormanni, Vincent Schaller, Pierre Gauthier, Manuel Alonso Unica et Alain de Kalbermatten: «Pour une zone artisanale et industrielle des Charmilles innovante».

TEXTE DE LA MOTION

Considérant:

– que la zone industrielle des Charmilles (ZIC) incarne l'un des vestiges de l'ère industrielle genevoise et la seule qui est sur le territoire de la Ville de Genève;
– que ses murs bruts et ses hauts plafonds ont notamment abrité la Société d'instruments de physique (SIP);
– que depuis une vingtaine d'années de nombreux artistes et artisans redonnent vie à ce lieu chargé d'histoire;
– que pour la mixité économique et sociale il est important de pouvoir garder cette zone industrielle et artisanale en ville;
– que le potentiel de cette ZIC n'est pas exploité de manière satisfaisante;
– qu'en plus, la Ville occupe actuellement 45% des 22 000 m^2 (notamment pour des dépôts) et qu'une partie de ses services sont en cours de déménagement, libérant ainsi de l'espace;
– que la Ville de Genève doit affirmer son identité de centre urbain innovant et attaché au développement durable à tous les niveaux;
– qu'ainsi cette innovation doit aussi être encouragée dans les petites structures;
– que beaucoup d'artisans et de petites entreprises développent des solutions innovantes pas toujours connues;
– que ces initiatives doivent être encouragées par la Ville de Genève;
– que les petites entreprises genevoises doivent pouvoir se développer et être reconnues sur le marché très dynamique de l'écologie durable;
– qu'en matière d'emploi, l'environnement est aussi un marché en pleine croissance et créateur des métiers de demain;
– que la réforme de l'imposition des entreprises doit s'accompagner de possibilités concrètes pour les entreprises innovantes de s'installer sur le territoire de la Ville de Genève,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif:

– à maintenir le caractère industriel et artisanal de la ZIC;

– à y développer, avec les acteurs du quartier et en collaboration avec l'association des locataires actuels (association Alaazic), un pôle d'artisanat et d'industries innovantes, notamment en matière environnementale et de développement durable.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Depuis le dépôt de la motion en mars 2019, la zone industrielle des Charmilles (ZIC) a considérablement évolué, conformément aux objectifs de la motion M-1422, grâce à une ambitieuse stratégie de revitalisation menée par la délégation à l'innovation sociétale (DGIN). Cette transformation a été pilotée par le Service Agenda 21 – Ville durable (A21), en partenariat avec la Gérance immobilière municipale (GIM) et la Direction du patrimoine bâti (DPBA).

La ZIC, d'une surface d'environ 23 000 m^2, est la dernière zone industrielle et artisanale appartenant à la municipalité sur son territoire. Rachetée en 1997 par la Ville pour accueillir des petites et moyennes entreprises artisanales et créatives, la ZIC est depuis de nombreuses années une précieuse pépinière d'artisan-e-s, d'artistes et d'entreprises innovantes, représentant environ 150 professionnel-le-s.

En décembre 2016, le Conseil administratif décide de libérer sur la ZIC l'ensemble des espaces occupés par les services municipaux (total d'environ 5000 m^2/environ 4000 m^2 libérés à ce jour). Les nouvelles activités artisanales et créatives ayant pu être de ce fait accueillies sur la ZIC (liste ci-après) ont non seulement amené une dynamique d'ouverture sur le quartier, mais ont aussi permis à la ZIC de devenir un pôle d'innovation sociétale au centre de Genève, en facilitant l'accès de locaux à de jeunes entrepreneurs et entrepreneuses dans le domaine de la durabilité et en plaçant l'expérimentation au cœur des pratiques.

Ainsi, depuis 2020, ont été accueillis sur la ZIC:

La MACO (depuis août 2020): manufacture collaborative de 1300 m^2, dédiée à l'économie circulaire et au faire soi-même *(DIY),* réunissant plusieurs structures, comme *La Manivelle* (bibliothèque d'objets), *Matériuum* (ressourcerie de matériaux), Le fablab *Onl'fait* (artisanat numérique), *Sipy* (ressourcerie textile) et *Le Grand Atelier* (ateliers bois et métal mutualisés). A l'étage, il y a également des ateliers individuels pour des artisan-e-s et artistes membres de la coopérative Ressources Urbaines (RU). Le lieu est ouvert au public et organise fréquemment des ateliers et portes ouvertes pour sensibiliser la population aux principes de l'économie circulaire et du faire soi-même.

Les 6 Toits (depuis juillet 2021): espace de 800 m^2 dédié aux arts vivants réunissant le *Conservatoire populaire de musique*, danse et théâtre, *Eklekto Geneva Percussion Center* et *L'Ensemble Contrechamps* et *l'Orchestre de Chambre de*

Genève. Il s'agit d'espaces de travail mutualisés entre les structures, mais aussi d'un lieu ouvert au public pour des événements ponctuels (concerts, ateliers, représentations, etc.). Il y a également un *instrumentarium*, proposant à tous et toutes de louer des instruments de musique.

Les Deux Rivières (depuis août 2021): terrain de 570 m^2, occupé par la scierie Les Deux Rivières, dernière scierie genevoise, qui transforme le bois sur le site et propose également une sélection de planches et chutes de bois (ressourcerie) à destination des artisan-e-s du site et des habitant-e-s du quartier.

La Brasserie du Mât (depuis janvier 2022): local de plus de 300 m^2 pour la plus grande brasserie basée sur le territoire de la Ville de Genève, lancée sur la ZIC par deux jeunes entrepreneurs, ayant un fort engagement en matière de durabilité et de circularité (provenance locale des céréales, gestion raisonnée de l'eau, réutilisation des bouteilles, etc.).

La Bicyclette Bleue (depuis juillet 2023): local de 120 m^2, atelier de remise en état et location de vélos de seconde main. Organisation d'ateliers d'auto-réparation, une fois par semaine.

Glitter (depuis juillet 2023): local de 130 m^2 dédié au surcyclage de déchets plastiques, non recyclés localement. Production de plaques de plastiques recyclés, pour les professionnel-le-s de la construction et du design. Organisation de résidences avec des artistes et designers.

A court et moyen termes, deux nouveaux espaces accueilleront de nouvelles activités sur la ZIC:

– un appel à projets est en cours pour l'aménagement d'ateliers de production et d'espaces de stockage sous le couvert central de la ZIC (environ 600 m^2, réalisation prévue courant 2025);
– un ancien dépôt du Musée d'ethnographie de Genève (MEG) d'environ 350 m^2, qui fait actuellement l'objet d'un diagnostic technique par la DPBA pour identifier les futurs usages possibles.

Des actions en faveur d'un embellissement et du verdissement de la ZIC et de son animation ont également été entreprises par la Ville, à travers la plantation d'une micro-forêt urbaine et l'ouverture d'une buvette estivale par la Brasserie du Mât.

Le Conseil tient par ailleurs à rappeler les engagements et faits suivants:

– Le projet de Plan directeur communal, Genève 2040, prévoit que la zone industrielle des Charmilles reste une zone industrielle et artisanale (ZIA).
– Le 27 juin 2024, le Conseil a validé la proposition relative à l'ouverture d'un crédit de 600 000 francs destiné à une étude de faisabilité pour la rénovation globale du bâti sur la ZIC, pour soumission au Conseil municipal. Il s'agit là

d'une initiative importante de l'exécutif en faveur du maintien de la ZIC en tant que zone industrielle et artisanale, tout en s'assurant que les bâtiments du site répondent aux normes énergétiques actuelles.

– D'ici à la fin de l'année 2024, une nouvelle signalétique financée par l'A21 sera installée sur le site, pour promouvoir l'ensemble des activités présentes et montrer la diversité de celles-ci, tout en répondant à une problématique rencontrée par la plupart des locataires, soit la difficile orientation du public et des livreurs sur le site. Le projet est mené en étroite collaboration avec ALAAZIC.

Ainsi, compte tenu des éléments présentés par le Conseil administratif, celui-ci peut affirmer sans hésitation que le maintien des activités artisanales et de petite industrie sur la ZIC est au cœur de la stratégie de la Ville de Genève, depuis la décision initiale du Conseil en 2016 de libérer les nombreuses et précieuses surfaces occupées par la municipalité. Dans ce quartier des Charmilles en profonde mutation, la ZIC a su évoluer sans trahir sa vocation initiale: celle de maintenir des petites et moyennes entreprises artisanales au centre-ville.

Les nouvelles activités accueillies sur la ZIC depuis 2020 grâce à la stratégie de revitalisation souhaitée par le Conseil ont non seulement permis de faire connaître la ZIC au-delà des cercles professionnels liés aux entreprises présentes, en attirant de nouveaux publics (notamment avec la MACO et Les 6 toits), mais également de relier le site à son territoire, en proposant des services de proximité pour les habitant-e-s et les étudiant-e-s.

Le Conseil administratif est persuadé que les activités artisanales et industrielles «traditionnelles» présentes sur la ZIC tireront pleinement profit de la dynamique d'ouverture vers le quartier des Charmilles et au-delà, impulsée par l'arrivée d'activités innovantes liées à l'économie circulaire et proposant de nouveaux modes de production et de consommation. La ZIC est une véritable pépinière d'entreprises créatrice d'emplois et de valeur pour le territoire, qui offre en même temps un terrain d'expérimentation pour des projets novateurs, contribuant ainsi à renforcer la résilience de notre territoire face aux crises écologiques, sociales et économiques.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:
Gionata Piero Buzzini

Le conseiller administratif:
Alfonso Gomez